

# PETIT MURIN

<p><b><i>Myotis blythii</i></b></p> <p>Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidés</p>
<p><b>CODE NATURA 2000 : 1307</b></p>



Photo : Vincent Riquarts

GENERALITE			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
<b>Statut juridique de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	<i>Directive Habitats</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	<b>Statut national</b>	<i>MNHN (1994) Liste rouge nationale</i>	Vulnérable
	<b>Statut régional</b>	<i>Avis d'expert</i>	Vulnérable
	SITUATION DE L'ESPECE		
<b>Répartition Géographique</b>	<b>Europe</b>	Le Petit Murin se rencontre de la péninsule ibérique jusqu'en Asie mineure et le nord-ouest de l'Inde. Il manque dans les îles britanniques et en Scandinavie. La limite septentrionale de son aire de répartition passe par la Suisse, le sud de l'Allemagne et les pays d'Europe Centrale jusqu'aux rives de la Caspienne et de la Mer Noire. Il est absent en Afrique du Nord où il est remplacé par <i>Myotis punicus</i> , très proche morphologiquement.	
	<b>France</b>	L'espèce est présente approximativement au sud d'une ligne reliant l'estuaire de la Gironde au Territoire de Belfort, à l'exclusion des départements auvergnats du Massif Central. Elle est absente en Corse.	
	<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	Le Petit Murin est présent dans tous les départements. La répartition précise de l'espèce est mal connue en raison de la confusion possible avec le Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ), néanmoins cette dernière espèce semble largement minoritaire sur le biome méditerranéen. Moins d'une dizaine de colonies de reproduction sont connues dans la région comprenant chacune entre 80 et 500 individus. La plupart des colonies trouve refuge dans des cavités souterraines en dessous de 600 m d'altitude et dans des grands bâtiments au dessus de cette altitude. <i>Carte de répartition régionale (GCP / DIREN, 2008)</i>	
<b>Etat de conservation Et Tendances d'évolution des effectifs</b>	<b>Europe</b>	L'espèce semble encore bien présente dans le sud avec d'importantes populations dans des cavités. En raison de sa difficulté d'identification et de sa cohabitation régulière avec le Grand Murin, les populations sont très difficiles à chiffrer. Les données anciennes ont de ce fait été remises en cause. L'espèce semble en diminution dans le sud-ouest de l'Europe.	
	<b>France</b>	L'identification délicate de cette espèce, très ressemblante au Grand Murin, explique la mauvaise connaissance de son statut et de l'état de ses populations. Un recensement partiel en 1995 a totalisé 1 116 individus répartis dans 9 gîtes d'hibernation et 8 685 individus dans 32 gîtes d'été.	

	<b>Région Provence- Alpes-Côte d'Azur</b>	La population connue du Petit Murin dans la région est estimée entre 3000 et 5000 individus. Certaines colonies suivies depuis les années 90 suggèrent une stabilité de cet effectif.
<b>BIOLOGIE ET ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>		
<p><b>Activité</b>          Le Petit Murin est considéré comme une espèce généralement sédentaire. Il effectue des déplacements de quelques dizaines de kilomètres entre les gîtes d'été et d'hiver.          Le Petit Murin hiberne d'octobre à avril. Les individus sont généralement accrochés isolément et forment rarement des essais importants. Les colonies de reproduction comptent de quelques dizaines à quelques centaines d'individus, majoritairement des femelles, dans des sites assez chauds où la température peut atteindre plus de 35°C. Ces sites sont occupés dès le début du mois d'avril et jusqu'en septembre.          Le Petit Murin quitte son gîte pour toute la nuit (environ 30 minutes après le coucher du soleil jusqu'à environ 30 minutes avant le lever de soleil). La majorité des terrains de chasse se situe dans un rayon de 5 à 15 km autour de la colonie (jusqu'à 30 km constaté en PACA).          Le Petit Murin chasse généralement près du sol (30 à 70 cm de hauteur). Il saisit sa proie dans la bouche, puis décolle aussitôt. Apparemment, seules les plus grosses proies (Sauterelles) sont transportées sur un perchoir avant d'être dévorées.</p> <p><b>Reproduction</b>          La maturité sexuelle est précoce : 3 mois pour les femelles, 15 mois pour les mâles.          Les accouplements ont lieu dès le mois d'août et peut-être jusqu'au printemps. Un mâle peut avoir un harem avec marquage territorial olfactif (larges glandes faciales). Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux. Elles forment des colonies de mise bas en partageant l'espace avec le Grand Murin, le Minioptère de Schreibers, le Rhinolophe euryale ou le Murin de Capaccini. Les jeunes naissent aux alentours de la mi-juin, jusqu'à la mi-juillet. La mortalité infantile est importante si les conditions météorologiques sont défavorables (forte pluviométrie, grands froids).          La longévité de l'espèce est de 33 ans mais l'espérance de vie ne dépasse certainement pas en moyenne 4-5 ans.</p> <p><b>Régime alimentaire</b>          Le Petit Murin consomme essentiellement les arthropodes de la faune épigée des milieux herbacés (près de 70%) comme les Tettigoniidés, Acrididés et Héterooptères. Les proies dominantes (&gt; 10% volume) sont les orthoptères de la famille des Tettigoniidés (<i>Pholidoptera griseoaptera</i>, <i>Platycoleis albopunctata</i> - allant de 60% en Suisse, jusqu'à 99% du volume au Portugal). Les proies telles que les Hannetons (<i>Melolontha melolontha</i>), ayant des valeurs nutritionnelles et/ou une biomasse corporelle nettement plus avantageuses, sont exploitées majoritairement fin mai-début juin, à une période de faible abondance des proies principales (Sauterelles). Dès la mi-juin, les Tettigoniidés deviennent la ressource alimentaire principale jusqu'en septembre. Les larves de Lépidoptères, des Gryllidés (<i>Gryllus campestris</i>), Arachnidés, Scarabaeidés, Carabidés et Syrphidés peuvent aussi être consommés.</p>		
<b>HABITATS UTILISES</b>		
<b>Habitats de reproduction</b>		Gîtes d'estivage : en Europe orientale et méridionale, le Petit Murin occupe généralement des cavités souterraines surtout en période de reproduction. Dans ces gîtes, où il constitue souvent d'importantes colonies d'élevage, il s'associe avec d'autres chauves-souris cavernicoles. Dans le nord de son aire de répartition, ils forment également des colonies dans les combles et les greniers.
<b>Habitats d'alimentation</b>		D'après les proies identifiées dans les crottes de l'espèce et les quelques radiopistage réalisés en Languedoc-Roussillon et en PACA, les terrains de chasse de cette espèce sont des milieux herbacés ouverts tels que des prairies, pâturages, steppes, pelouses, garrigues, parcours à moutons, vignes enherbées ou encore les friches.
<b>Habitats d'hivernage</b>		Peu d'informations sont disponibles sur les gîtes d'hiver pour cette espèce : cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves de température voisine de 6 à 12°C et d'hygrométrie élevée).
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<b>Menaces sur l'espèce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangement dans les sites de reproduction ou disparition des gîtes (fermeture des sites souterrains)</li> <li>- Intoxication par les pesticides ou les produits de traitement vermifuges du bétail</li> <li>- Raréfaction des espèces proies résultant de l'utilisation de pesticides</li> <li>- Développement des éclairages autour des gîtes (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas)</li> </ul>	
<b>Menaces sur ses habitats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des paysages par l'agriculture intensive (arasement des haies, des talus, etc.)</li> <li>- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves</li> <li>- Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux</li> <li>- Dégradation et/ou destruction des habitats de chasse (fermeture des milieux consécutive à l'abandon du pastoralisme, conversion des pelouses et prairies permanentes en prairies artificielle ou en cultures, accroissement des zones urbanisées ou industrielles, etc.)</li> </ul>	